

Bi-mensuel romand
N° 3 2 décembre 1963

Rédacteur responsable: André Gavillet
Abonnement: 20 numéros 12 francs
Le numéro 70 centimes
Administration, rédaction:
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal II 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S. A., Lausanne

Les articles de ce numéro
ont été discutés et rédigés par:

Gaston Cherpillod
Jean-Jacques Dreifuss
Ruth Dreifuss
Pierre Furter
André Gavillet
Jean-Jacques Leu
Marx Lévy
Pierre Liniger
Jacques Morier-Genoud
Christian Ogay
Pierre Pradervand

Dans les prochains numéros:

- Après la dissolution de la Nouvelle gauche neuchâteloise comme parti politique, une interview d'Yves Velan;
- Médecins et assurance-maladie;
- La parole aux ouvriers: interview à la sortie des usines;
- A propos de l'accord de Moscou;
- La censure cinématographique en Suisse romande;
- Le syndicalisme étudiant.

Le N° 4 sortira de presse le jeudi 19 décembre

Notre enquête:

Un exercice militaire avec «interrogatoire poussé»

Tortures

au Lac Noir, Fribourg, Suisse

I LES FAITS

Entrevue avec un colonel en civil

— Mais c'étaient des civils!

Cet argument semble décisif aux yeux du colonel officier instructeur des troupes d'aviation Ernst Zerkiebel venu, en personne, nous expliquer à nous (nous = trois de «Domaine public») comment on pouvait légitimer, justifier, expliquer et camoufler sous on ne sait quels arguments un exercice militaire comportant un simulacre — simulacre très poussé, comme nous allons le voir — de torture.

Il est accompagné d'un ami, major d'aviation, qui pouvait — cas échéant — servir d'interprète.

L'entrevue a lieu dans un salon de l'Hôtel de la Paix, le mardi 12 novembre, à 17 heures.

Le colonel est grand, de l'allure, du maintien (militaire) même en civil. Un certain calme. Rien du soudard, du reître, rien du sadique.

Il argumente:

— Mais c'étaient des civils!

L'argument lui semble essentiel. (En fait, les soldats «torturés» avaient dû passer des habits civils.)

Le colonel — curieuse conception de l'honneur — insiste en allemand: «C'étaient des Zivilisten!»

Du respect de l'uniforme

De fait, on ne gifle pas, on ne malmène pas un soldat en uniforme. La brutalité, même en mots, a presque disparu. Ceux qui, depuis plus de vingt ans, revêtent l'uniforme ont remarqué le recul progressif, dans l'armée, du vocabulaire vieille garde. On traite moins souvent dans les moments de colère le soldat, le simple soldat comme on dit chez nous où l'on a le sens de la voie de service, de trou de balle.

Raffinement du langage, raffinement des mœurs.

Si la brutalité doit exister, ce ne pourra plus être, à notre époque scientifique, que d'une manière organisée, technique, dans le cadre d'un exercice utile et réaliste.

Et à la condition qu'il s'agisse de civils.

Un article sur le marbre

Nous avons reçu un article dont l'auteur n'était certes pas un farfelu. Nous l'avons fait composer. Il devait paraître dans «Domaine public» 2 du 15 novembre. Il relatait des faits à se frotter les yeux: dans une mise en scène appropriée, des soldats suisses auraient été «interrogés» ou questionnés, auraient subi un début de «question», des recrues jouant le rôle d'«aides-tortionnaires».

La chose imprimée prenant une dimension nouvelle, et le sujet étant, ô combien! délicat, certains détails nous paraissant difficilement croyables, par exemple cette participation de recrues, nous décidâmes de contrôler les faits à la source. Avec un peu de chance, nous avons pu joindre finalement le colonel, un dimanche soir, nous nous en excusons. Il souhaita aussitôt nous expliquer dans le détail la nature de l'exercice.

Il viendrait dès que possible, au plus vite, en avion si la météo était favorable. Il pleuvait très fort, le mardi 12 novembre. Le colonel vint en automobile. D'où l'entrevue.

Voici donc les faits:

Un exercice minutieusement mis au point

Les élèves-pilotes reçoivent une formation très complète. Non seulement, ils devraient savoir se débrouiller entre deux nuages, mais aussi dans le terrain, car

il arrive que les avions ne tiennent plus l'air. Et si les pilotes tombaient en territoire contrôlé par l'ennemi, sauraient-ils regagner leurs lignes? Sauraient-ils trouver appui chez un résistant? Asile chez un habitant? Sauraient-ils mettre la main sur des vêtements civils? Sauraient-ils, s'ils étaient arrêtés et interrogés, justifier leur présence dans tel lieu? etc... Cet exercice, combiné avec une longue marche, est justifié; d'ailleurs, traditionnel. Mais tout dépend de l'exécution.

Transposition dans le terrain

A partir de ce canevas, des officiers, officiers de milice, furent chargés de monter l'exercice dans le terrain, qui eut lieu les derniers jours du mois de septembre. On peut dire qu'ils soignèrent les détails. Les uns, parfaitement enfantins, du style boy-scout monté en graine — par exemple, savoir trouver un message dans un mur — d'autres inquiétants, comme on le sait.

Les hommes étaient d'abord mis en condition par tout un prélude à l'exercice. On leur diffusait régulièrement des informations internationales, non pas vagues et générales, du style bien connu lors-des-manceuvres - où - le - parti - bleu - s'apprête - à - attaquer - le - parti - rouge, mais des nouvelles, enregistrées sur bandes, avec voix de Beromünster, décrivant, en crescendo, la tension internationale, puis l'ouverture des hostilités par l'Union soviétique.

A l'heure H, les hommes étaient emmenés par hélicoptères. Obligés d'atterrir en zone occupée, ils devaient, en habits civils, marcher jusqu'au moment où — c'était au Lac Noir, sur la rive sauvage du lac que les fugitifs avaient traversé en barque, dans ce paysage à la fois saumâtre et fantastique de rochers et de bois sombres, décor à la Böcklin pour délirés anticommunistes — ils étaient trahis et arrêtés, et malmenés et ligotés, puis interrogés dans ce que le rapport d'exercice dit rapport Popov (sic) appelle «in einem «rot» dekorierten Raum» (c'est-à-dire dans un lieu décoré de portraits de dirigeants soviétiques avec emblèmes et matériel communistes).

L'interrogatoire

Un officier en civil, avocat bernois, membre de la justice militaire, interrogeait: gifles, questions serrées, pendant que les recrues, qui servaient d'auxiliaires, tiraient sur les menottes ou les vissaient, ce qui serre ou tord douloureusement les poignets (procédé bien connu de toutes les polices).

Le premier interrogatoire, pendant une demi-heure, fut si poussé que le colonel qui assistait à la scène décida d'intervenir — après coup — pour limiter à dix minutes la «torture» de chaque homme. Quelques-uns s'évanouirent (ou firent semblant, à ce qu'on nous expliqua, pour abrégier le supplice). Ils étaient 20; 20 x 10 = 200 minutes; soit plus de trois heures de sport.

L'interprétation de l'exercice ne laisse place à aucune équivoque. Il suffit de lire les rapports rédigés après coup par les pilotes sur l'ensemble de l'exercice. On nous a communiqué quelques-uns de ces textes. En ce qui concerne l'interrogatoire, les Romands utilisent sans équivoque le terme torture. Précisons aussi qu'aucun ne s'en plaint ou plutôt n'ose s'en plaindre — ils allaient recevoir leur brevet de pilote, dont on sait l'importance pour une carrière civile. L'un d'entre eux déclare toutefois qu'ils ont tous gardé des «souvenirs» visibles de l'«interrogatoire». Mais ils prétendent avoir été surtout sensibles à la difficulté de mentir, dans ces conditions, avec vraisemblance.

La suite de l'exercice n'offre pas d'intérêt particulier, si ce n'est quelques détails encore, révélateurs d'un infantilisme évident — notamment un simulacre d'exécution capitale.

(Un point encore que nous n'avons pas éclairci: que se passait-il, avant l'arrestation — comme dit le rapport — dans la « maison des horreurs » — Gruselhaus. Ce nom fait songer à de curieuses mises en scène.)

II CRITIQUE DE L'EXERCICE

Un tel exercice est inadmissible et à plusieurs points de vue.

Dans « Le Pays » du 29 novembre, M. Jean Wilhelm, qui a, lui aussi, courageusement dénoncé ce scandale, en fait une critique vive et indignée (pourquoi l'ATS a-t-elle donné un compte rendu édulcoré de cet article?). Mais il importe de compléter cette critique à la lumière de renseignements que le rédacteur du « Pays » ne possédait pas.

La participation des recrues

Il y avait deux écoles de recrues, dans la région: l'une romande, l'autre suisse alémanique. On ne voudrait pas faire des phrases de cantine militaire sur la formation du citoyen-soldat, mais une école de recrues devrait enseigner quelque chose de plus que le maniement du fusil d'assaut, et l'effacement des grains de poussière.

Or ce « quelque chose » ne doit en tout cas pas être la technique de l'interrogatoire et la haine de l'adversaire.

Qu'ont fait les officiers responsables de ces recrues? Au lieu d'intervenir, ils ont cherché à expliquer, à couvrir, et à obtenir le silence — c'était la veille du grand congé. Les explications données étaient autant d'invites pressantes à garder le silence: la bêtise et l'irresponsabilité des chefs devenaient un secret de défense nationale.

Une recrue ayant raconté à son père ces sévices qui l'avaient écorné, et ce dernier ayant fait part de son indignation, on se déplaça à plusieurs hauts galonnés pour obtenir son silence.

Et devant nous, le colonel Z., après avoir toléré que des recrues assistent et participent à ce spectacle — ce qui est un argument de bonne conscience — déclara: « Si nous avions eu le sentiment de mal faire, nous aurions été nous cacher dans un endroit plus secret (sic). » Le colonel s'étonnait que des plaintes aient pu tomber dans le domaine public au lieu de suivre la voie de service.

Si on osait, on punirait les recrues qui ont parlé. Education du citoyen soldat.

La participation de l'« Ostinstitut »

L'« Ostinstitut » figure — comme la police bernoise et la police fribourgeoise, dont les territoires étaient traversés par les fugitifs — au nombre de ceux qui collaborèrent à cet exercice.

L'« Ostinstitut » est une association anticommuniste qui édite un journal assez répandu en Suisse alémanique: « Der Klare Blick ». Il se livre de surcroît à des recherches de documentation sur les pays de l'Est: quelque chose à mi-chemin entre M. Chantre et la soviétologie.

Mais que vient-il faire dans un exercice militaire? Cette présence est intolérable et donne une signification toute particulière à divers détails comme l'orientation des dépêches internationales, ou comme la « rot » décoration de la salle d'interrogatoire, avec, répétons-le, emblèmes et portraits de dirigeants communistes.

Cette collusion est intolérable. Elle n'a pas échappé aux responsables de l'exercice — mais ils ont laissé faire.

Elle ne peut avoir échappé à leurs supérieurs hiérarchiques puisque l'« Ostinstitut » figure en toutes lettres au générique des collaborateurs dans le rapport de l'exercice Popov.

Trouve-t-on cela si naturel? Manque-t-on à tel point de maturité politique? Ignore-t-on tout des devoirs

d'un Etat neutre? C'est incroyable, quand on songe aux précautions rigoureuses, voire liberticides que prend notre pays dès que ses relations internationales sont en jeu. Ces précautions sont-elles donc unilatérales? L'armée a-t-elle le droit de les ignorer?

La question

La souffrance physique subie, ce n'est pas ce qui nous paraît, en l'occurrence, le plus grave. Certaines épreuves sportives d'endurance exigent autant ou plus d'un homme; et c'est ce qui prouve l'inutilité totale de l'exercice. D'ailleurs, on n'entraîne pas quelqu'un à la torture. L'exercice de torture, même poussé, tient plus du simulacre que d'une épreuve réelle, à l'échelle réduite. On n'entraîne pas l'homme; on le dégrade; on l'avilit.

Et surtout, on l'habitue à un certain climat. On présume le comportement d'adversaires — et c'est bien autre chose que d'imaginer un thème opérationnel dans un travail d'état-major — on légitime par conséquent l'emploi de telles méthodes, selon un processus masochiste bien connu de justification qui veut que le fait d'avoir subi devienne un droit à faire subir le même traitement à autrui — et dans cet ordre d'idées il est significatif de savoir que le responsable de l'exercice se soumit spontanément, comme autrefois Massu, à la même épreuve.

(Il paraît qu'en l'occurrence les recrues prirent plaisir à s'en donner! M. le colonel Z. était-il alors en civil?)

Ce qui est donc grave, c'est que nous puissions, nous, Suisses, participer à la contagion.

Certes, d'autres armées accoutument des corps spéciaux à de tels « exercices ». Les Américains, avec cette franchise naïve qui si souvent nous étonne, ne l'ont pas caché, laissant diffuser pour la presse mondiale des photographies de « marines » à l'« entraînement ». Et l'on se souvient encore de l'extraordinaire reportage, filmé par Reichenbach, et révélé par « Cinq colonnes à la une ».

Mais la presse suisse avait, alors, fait connaître son indignation. Nous attendons de voir le sort qu'elle réservera à ce scandale.

La politisation de l'armée

Admettons que cet exercice ait eu un caractère exceptionnel! (C'est nullement certain.) Comment a-t-il pu, alors, dégénérer? Comment et par qui les responsables ont-ils été débordés? Voilà ce qu'il importe d'analyser. Les officiers organisateurs avaient contacté, pour jouer le rôle du tortionnaire, un officier auquel il était naturel — on se demande pourquoi — de s'adresser. Empêché, il recommanda un ami, enfin une connaissance, qui accepta, semble-t-il, sans se faire prier. On découvre donc un milieu où l'on se connaît étroitement, un milieu nettement structuré.

La fiche signalétique de ce milieu ne serait pas difficile à établir: universitaires ayant porté couleur, officiers de milices membres actifs de la Société suisse des officiers, membres de groupements anticommunistes, des hommes qui confondent tous patriotisme et anticommunisme. Très structurés à Berne, ils ont ailleurs encore leurs répondants.

On accepterait que ces hommes, dont l'absence de sens politique est effrayante, soient ce qu'ils sont si, par goût et idéologie, ils n'étaient pas attirés par l'armée. Au niveau des officiers de milices, de lieutenant à major, ils prennent une place considérable, abusive, dangereuse tant qu'ils ne sont pas, par indifférence ou complaisance, des cadres supérieurs, étroitement contrôlés.

Nous demandons que l'éclatement du scandale que nous dénonçons soit l'occasion d'une mise au pas énergique de ces activistes.

III POURQUOI IL FAUT POUSSER L'ENQUÊTE JUSQU'AU BOUT?

La disparition, dans les sociétés civiles modernes, de la torture qui n'est plus, sauf dans les salles de quelque basse police, un moyen d'enquête ou de

châtiment, a marqué un progrès décisif de la civilisation. Mais la dernière guerre et les guerres coloniales lui ont donné une existence militaire quasi légale. Aucun effort n'est vain s'il s'agit de résister à cet engrenage.

Aucun effort n'est vain s'il s'agit de réagir contre les formes dégénérées et pathologiques de l'anticommunisme et de rappeler quelques règles élémentaires des devoirs d'un Etat neutre.

On nous a dit: Et le prestige de l'armée? Mais n'est-ce pas à elle à veiller d'abord à sa propre dignité? Et si les supérieurs sont atteints de myopie, alors il faut recourir à l'opinion publique.

L'armée exerce de surcroît sur la vie civile une extraordinaire pression (pression économique, encadrement, etc...). Aussi est-il indispensable que dans une démocratie les citoyens puissent à leur tour la contrôler avec vigilance.

Et qu'on n'appelle pas campagne politique la dénonciation du scandale.

Après avoir annoncé publiquement, dès le 15 novembre, notre enquête sur ce sujet, décidés à parler, nous avons fait parvenir à l'officier responsable notre projet d'article, au cas où, sur un point de détail, nos renseignements auraient contenu une inexactitude. Il nous a répondu ceci:

Colonel Zerkiel
Of.instructeur trp.av.

Dübendorf, le 27.11.63

Monsieur le Professeur
A. Gavillet,
Lausanne.

Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 21 courant ainsi que du projet d'article qu'elle accompagnait.

Ce dernier ne tient pas compte des explications que j'ai eu l'honneur de vous donner, déforme le sens de l'exercice et prête des intentions aux organisateurs, qu'ils n'avaient pas. Je m'abstiens donc de le corriger et l'envoie aujourd'hui même par voie de service à mon chef d'arme, accompagné du dossier concernant l'exercice en question et ce qui s'est passé ensuite. Je ne puis m'associer en aucune façon à l'exploitation à des fins politiques d'un exercice qui n'en avait pas.

(signé) Colonel E. Zerkiel.

Le colonel Z. est bien bon d'avoir voulu s'abstenir de corriger une virgule. Et, en aucune façon, nous lui demandons de s'associer... bien sûr.

Mais on retrouve la traditionnelle tactique de défense. Dénoncer un scandale, c'est avoir des fins politiques.

Notre fin, c'est que l'enquête soit poussée jusqu'au bout; aussi nous demandons:

1 Quelle décision a prise le chef d'arme saisi de ces faits, dès le 27 novembre 1963, soit deux jours avant que la presse n'en parle?

2 La collaboration de « l'Ostinstitut » est-elle occasionnelle, courante, rétribuée?

3 Sous prétexte de préparation à la guerre psychologique, va-t-on laisser s'organiser l'activisme dans notre armée?

4 Qui sera chargé de l'enquête qu'annonce le Département militaire fédéral? Cette enquête fera-t-elle apparaître le rôle essentiel du « tortionnaire » et de la brochette de capitaines et de lieutenants responsables de l'organisation de l'exercice et de sa politisation?

Les votations du 8:

I

Fisc fédéral et politique conjoncturelle

On demande aux citoyens de signer un nouveau bail pour reconduire l'impôt fédéral direct. Ce sera sans enthousiasme.

Certes, il est indispensable que la Confédération dispose de ressources suffisantes. On souhaiterait que la fiscalité ne soit pas un but en soi, mais qu'elle se mette au service d'un plan et d'une politique conjoncturelle. On ne saurait dire que c'est le cas quand on aménage cet impôt de manière à faire d'importants cadeaux aux gros revenus, en période d'inflation.

II

Vers le droit à l'instruction:

L'article 27 quater: une étape

C'est le 8 décembre que le peuple et les cantons donneront à la Confédération la compétence d'intervenir dans le domaine des bourses d'études et autres aides financières à l'instruction.

La presse, les partis ont présenté le sujet.

Mais il est nécessaire d'apporter quelques précisions.

Une rédaction très helvétique

On ne parle, en général, dans les commentaires que des bourses d'études. Historiquement, c'est bien le point de départ de cette revision constitutionnelle. On se souvient sur ce sujet du mémoire de l'UNES (Union nationale des étudiants suisses); on se souvient du malaise qu'avait provoqué l'aide de la Confédération aux étudiants étrangers alors qu'elle n'avait pas les moyens d'intervenir pour nos compatriotes (nous le rappelions dans « Domaine public » N° 1); le parti socialiste suisse, enfin, avait, lors de son congrès de Lausanne, chargé ses mandataires et le conseiller fédéral Tschudi d'agir avec célérité dans ce domaine. Chaque fois, l'accent avait été mis essentiellement sur le problème des bourses et la sous-représentation de la classe ouvrière dans l'enseignement supérieur.

Mais quiconque étudie ce problème, ne serait-ce que superficiellement, découvre que la bourse pour étudiant intervient bien tard: à 18 ou 20 ans, les sélections décisives ont déjà été faites. D'où la nécessité d'agir à d'autres niveaux encore. Le législateur y a pensé très naturellement, aussi a-t-il prévu d'« autres aides financières ». La formule est très vague et seule la législation permettra d'en définir la portée. De surcroît, il est prévu que la Confédération pourra intervenir dans certains cas sans passer par l'intermédiaire du canton.

Mais en même temps on assure qu'en aucune façon la souveraineté cantonale ne sera violée.

Subventions helvétiques, compétences larges et audacieusement vagues attribuées à la Confédération, garanties fédéralistes formelles, c'est un mélange très helvétique. Mais enfin les mélanges sont chez nous utilitaires et nourrissants; ni « coquetèle », ni salade russe: Birchermüsli.

Pour une planification et une politique de l'enseignement

Que la campagne à la veille de la votation se fasse à l'aide d'une imagerie: celle de l'étudiant pauvre travaillant dans sa froide mansarde, c'est un bon point d'accrochage sentimental.

Mais il est tout aussi utile de dire où doit nous mener cet article 27 quater.

On veut plus d'étudiants, bien! mais nos universités sont-elles équipées pour les recevoir? Où sont, à Lausanne et Genève, les nouvelles écoles de chimie? Et la grande misère des facultés morales! Inutile de multiplier les exemples.

Quelles mesures scolaires et parascolaires prendra-t-on, outre les diverses formes de la gratuité (transports, écolage, matériel) pour corriger le handicap du milieu social et diminuer l'importance des échecs chez des enfants doués?

Quand investira-t-on dans la recherche et l'application pédagogiques?

Et tout le problème de l'éducation permanente qui, chez nous, n'a guère dépassé le stade des activités culturelles (fort appréciées, d'ailleurs) offertes aux adultes par les coopératives d'épicerie!

De telles exigences, quand elles seront poussées jusqu'au bout, représenteront des dépenses si importantes qu'elles rendront nécessaire une planification souple de l'économie suisse, afin qu'elles puissent être définies les investissements et les dépenses prioritaires.

Le sens d'un oui

Une telle politique n'est certes pas encore contenue dans l'article 27 quater. Mais c'est un premier pas.

Pour lui donner tout son sens, il faut que le oui soit catégorique. Oui aux bourses d'études et, bien au-delà, oui pour amorcer une véritable politique nationale de l'enseignement.

Le scandale du sous-équipement des institutions dites de charité

Chacun a en mémoire l'atroce drame qui, un matin de janvier dernier, fit six victimes parmi les petits pensionnaires de l'Etablissement romand pour épileptiques de Lavigny. Il y a quelques jours, l'affaire a trouvé son aboutissement judiciaire: acquittement général et justifié.

Notre conviction demeure que, dans ce drame, les causes directes de l'incendie — un enchaînement incroyable de circonstances exceptionnelles — ont moins d'importance que les causes profondes et générales qui ont trait à la situation d'ensemble de cette institution privée.

Autrefois asile, Lavigny s'est transformé à grands frais en un Centre médical spécialisé notamment dans le domaine de l'épilepsie infantile: création de laboratoires munis d'instruments indispensables, acquisition d'un électro-encéphalographe. Cette évolution était naturelle, car les nouvelles conceptions du traitement de l'épilepsie ont permis une diminution du nombre des hospitalisations et un reclassement social plus fréquent.

Mais que de difficultés de tous ordres dans cette institution. En 1957, la dette hypothécaire atteignait 1 160 000 francs. En 1959, les membres de la société n'étaient plus que 2000 (7000 au début du siècle). En 1961 un architecte concluait qu'une remise en état complète des bâtiments reviendrait à plus d'un million. Les fonds nécessaires n'étaient jamais trouvés. L'initiative privée se montrait défailante au moment même où s'imposaient des actions indispensables.

C'est cette fragilité financière qui, en fin de compte, est à l'origine du drame.

Le cas de Lavigny n'est pas unique et il faut préparer l'assainissement d'une situation générale intolérable à notre époque.

Quand la collectivité et l'Etat se décideront-ils à faire en ce domaine ce qui est le plus élémentaire devoir?

RC auto:

Vérité en deçà et au-delà du Jura

Une semaine après « Domaine public », « France-Observateur » décrivait le mécanisme qui permet aux compagnies françaises de justifier abusivement une augmentation des primes. C'est exactement la même technique:

« Les statistiques présentées par les assureurs sont discutables répond René Richard. — D'abord parce qu'elles n'établissent pas la différence entre le déficit technique et les frais réels. » Et René Richard explique: « Imaginez que trois voitures, dont les conducteurs sont affiliés à trois compagnies différentes, s'accrochent dans une rue de Paris. Immédiatement chacune des trois compagnies va bloquer sur un compte réserves et prévisions les sommes correspondant au montant total du sinistre. Comme les règlements des dossiers sont longs, il est probable que ces sommes figureront dans les statistiques annuelles de ces trois compagnies, alors que, en fin de compte, une seule d'entre elles aura à payer le sinistre. »

Ainsi pour l'année 1959, la perte technique atteignait pour l'ensemble des compagnies 165 836 076 francs. Après revision des comptes effectuée fin 1962, on s'aperçoit que la perte a disparu et que l'exercice 1959 se solde par un bénéfice technique de 122 077 231 francs.

Le procédé étant connu, nous attendons toujours une réaction énergique des responsables des associations d'automobilistes; quelque chose qui soit plus qu'une protestation pour la galerie.

Tous les échos que nous avons reçus disaient: « Comment, êtes-vous naïfs au point de ne pas savoir que les dirigeants des clubs automobiles sont fort proches des milieux d'affaires et des assurances? » Nous aimerions ne pas le croire, en jugeant sur les actes.

De même, tous les journaux de la grande presse ont un page consacrée aux problèmes routiers et rédigée par des chroniqueurs spécialisés: qu'attendent-ils pour mener sur ce sujet ce qui s'appelle une campagne de presse...

On ne peut qu'être frappé de l'énergie dépensée lorsqu'il s'agit d'attaquer des décisions prises par les autorités publiques (prix de l'essence, en particulier) et de la retenue dont on fait preuve lorsqu'il s'agit de critiquer des sociétés et des intérêts privés.

Neutralité de la presse

Lors de la dernière campagne électorale, le Mouvement vaudois contre l'armement atomique a demandé à chaque candidat aux Chambres de préciser sa position quant à l'équipement nucléaire de l'armée suisse. Les dix-sept candidats socialistes, les seize populistes, un agrarien et un chrétien-social firent savoir qu'en cas d'élection leur attitude serait conforme à celle qu'a exprimée par deux fois le peuple vaudois: le refus de tout armement nucléaire.

Le mouvement antiatomique communiqua à la presse le résultat de son enquête. Les grands journaux dits neutres restèrent muets. Ils se refusèrent même à passer une annonce payante.

La « Feuille d'Avis de Lausanne » fit savoir, via Publicitas, qu'en période électorale, elle ne passait que « les annonces émanant d'un parti régulièrement constitué *... et ne contenant aucune attaque personnelle ».

Quelle attaque personnelle en l'occurrence? Ce serait donc une attaque de faire savoir par déduction que tel ou tel n'ose pas s'affirmer opposé à l'armement atomique!

Curieux encore quand on pense qu'à longueur de journée les rédacteurs se lamentent du vide politique parce que plus personne ne dit quelque chose de précis sur des questions précises.

Alors, pour une fois que sur un point on pouvait savoir à quoi s'en tenir! La neutralité de la grande presse ressemble ici curieusement au souci de ne pas déplaire à qui de droit.

* Cette règle a souffert pourtant de notables exceptions.

Quand les jeux sont faits:

Une lecture ingénue du langage électoral

Justification

On dit que tous les partis parlent le même langage dans leur propagande électorale. Peut-être. Mais si on apprenait à les lire sans trop se soucier de ce qu'ils disent?

Avec un regard ingénu et en utilisant de vieilles recettes (universitaires) de bonne femme, comme, par exemple, de compter dans un texte la fréquence des mots-clés.

L'équipe de « Domaine public » a demandé à celui d'entre nous qui offrait de totales garanties d'impartialité de jouer ce rôle de l'ingénu pédant avec pour matériel les tracts distribués dans le canton de Vaud.

En herborisant de la sorte, il a fait d'utiles découvertes de botanique électorale.

Voici son texte:

Photos, dessins

Le tract du parti libéral ne contient qu'une image: une armature de béton symbolisant une société en pleine expansion où triomphe la technique.

Dans le grand tract radical figurent cinq images: une autoroute, une fusée, un grand locatif, un tour avec ses servants (maître professionnel et apprenti), une moissonneuse et deux paysans. L'homme est présent — il est absent du tract libéral — c'est l'homo faber, le travailleur figé dans son travail.

A gauche, la vision de l'homme s'enrichit. Le producteur se double du consommateur. A l'homme qui produit vient s'ajouter celui qui se repose de ses œuvres. Un concept nouveau s'élabore à partir de l'image: c'est celui de loisir.

Le tract du parti socialiste suisse propose à nos réflexions une image majeure: une famille heureuse de Suisses moyens, la femme aux côtés du mari, les enfants à califourchon sur les épaules paternelles. L'homme, à n'en pas douter, est un salarié: sa condition est signifiée par la simplicité vestimentaire: pas de veston et col ouvert. Autres images: un médecin en blouse blanche, deux retraités qui arrosent probablement des géraniums, le Cervin, un second paysage alpestre humanisé par des touristes, une main de spéculateur agriffant le pays.

Plus qu'aux photos, le POP recourt volontiers aux bandes dessinées ou aux montages photographiques. Un planeur survole un cirque montagnard. Image anodine ou symbole chargé de sens, il n'est guère aisé de trancher: en regard, un texte condamne la domination sur le pays des puissances capitalistes... La plupart des images figurent le monde hermétique entre tous de la finance et de ses serviteurs: couples d'établissements bancaires, façades des sièges de compagnies d'assurance ou palais gouvernementaux. Un tank invite à la méditation sur les crédits militaires. Enfin, promesses du salut par la coexistence pacifique, des enfants jouent dans un préau ensoleillé..

Présentation du texte

Le parti libéral fait part d'un programme en cinq points disposés en quinconce, avec deux pages de curriculum vitae.

Le parti radical donne à voir un tract parfait techniquement parlant. En première page, un grand titre: **La Suisse au rendez-vous de l'Europe**. Cette disposition est habile: à l'œil, il ne paraît pas tout de suite que le débat sera politisé... Le mot de la fin (**radical**) arrive en bas de page, en caractères plus discrets que ceux du titre. Comme les volets d'un dyptique, le bilan répond au programme: à chacun ses six points.

La présentation du tract PAI est quelconque. Le programme tient en une demi-colonne. La part belle — une page — est faite aux déclarations des « grands hommes », et plus encore aux curriculum vitae.

Le tract chrétien-social est imprimé à l'encre brune, ce qui donne aux caractères une lisibilité médiocre.

Trois pages petit format pour le programme, une pour les curriculum vitae.

Le parti socialiste suisse multiplie dans son tract des textes courts, mal arrangés, en caractères souvent très petits. Il contient une page de déclarations des « grands hommes ».

Celui du POP accuse, côté technique, les mêmes défauts que celui du PSS. Seul de tous, ce tract ne contient pas de curriculum vitae, ni de déclarations des « grands hommes ».

Les maîtres-mots

Dans le tract libéral figurent les mots-clés suivants: 14 fois: **officier (sous-officier)**. 5 fois: **liberté (libre)**. 5 fois: **technique**. 2 fois: **responsabilité; sécurité sociale**. 1 fois: **neutralité; progrès; fédéralisme; besoin de cadres; civilisation de masse; respect des sites; Vaudois de toujours**.

Dans les tracts radicaux (tract suisse et tract vaudois), nous lisons:

8 fois: **officier (sous-officier); liberté (-humaine, individuelle, libre entreprise, initiative privée, propriété privée)**. 3 fois: **faits (faits positifs, réalités)**. 2 fois: **parti de l'ensemble de la population; socialisme; justice sociale**. 1 fois: **neutralité; habitations à loyers modérés; besoin de cadres; spéculation; communisme**.

On note dans le tract PAI:

2 fois: **masse (civilisation de)**. 1 fois: **neutralité; préparation de la défense militaire et civile; spéculation; famille; habitations à loyers modérés; extension de l'AVS**.

Il faut relever dans le tract chrétien-social:

9 fois: **famille (familial)**. 8 fois: **marié; enfant**. 5 fois: **liberté**. 3 fois: **responsabilité (responsable)**. 1 fois: **amélioration de l'AVS; justice; spéculation; bien-être; paix; rapporter l'interdiction contre les Jésuites; égalité des chances**.

Le tract du PSS contient:

10 fois: **santé**. 6 fois: **spéculation**. 5 fois: **famille (familial); liberté ou libre (nation, Suisse, Europe, monde)**. 2 fois: **bien-être; chances égales pour tous; AVS pension populaire; habitations à loyers modérés; protection de la nature; travailleurs; démocratie (démocratique); progrès (progressiste); droit à l'instruction à tous les degrés**. 1 fois: **indépendance; justice; paix; fédéraliste**.

« La Voix socialiste », organe du PSV, écrit:

2 fois: **progrès; crise du logement; extension de l'AVS**. 1 fois: **hausse du coût de la vie; « à travail égal salaire égal »**.

Dans le tract popiste, on découvre:

14 fois: **militaire (militarisme, militariste, arme, armement, surarmement)**. 13 fois: **capital (capitalisme, capitaliste)**. 8 fois: **trust**. 7 fois: **paix (pacifique)**. 6 fois: **monopole**. 5 fois: **conseils d'administration (administrateur)**. 4 fois: **finance; bourgeois (bourgeoisie); démocratie (démocratique, démocratisation)**. 3 fois: **neutralité; spéculation; liberté (libre)**. 2 fois: **société anonyme; retraite vieillesse; droit au logement**. 1 fois: **« à travail égal salaire égal »; accès gratuit à l'enseignement des trois degrés; réformiste, cartel; impérialisme américain**.

Notes critiques

Certains maîtres-mots se retrouvent partout: liberté; neutralité; sécurité sociale. D'autres figurent sur tous les tracts, sauf un seul (libéral): logements à loyers modérés; spéculation; — mais la droite en use de façon plus restreinte que la gauche. D'autres demeurent l'apanage d'une seule formation: marié (chrétiens-sociaux); trust (POP). Signalons enfin la tendance à disparaître de mots jadis énormément présents, tels que démocratie. Pour l'essentiel toutefois, après un laps de temps de quatre ans, le vocabulaire électoral se maintient.

Mais on avancera sans grand risque ceci: il se comprend de moins en moins. Liberté individuelle... Qu'est-ce que cela signifie pour celui qu'il est con-

venu d'appeler le Suisse moyen? Le lui demanderait-on qu'il ne répondrait que par des balbutiements. Saura-t-il distinguer un monopole d'un cartel, un trust d'une holding?

Reste à qualifier le ton de ces messages. Je sais: la politique est chose sérieuse ou y prétend. La collaboration des humoristes à la rédaction de tracts, on peut ne pas la souhaiter. Il faut parler pour tous, discourir de manière audible. Mais s'en-suit-il qu'il faille assommer le lecteur d'une prose bien plate? Est-il impossible d'écrire avec un autre outil qu'une mine de plomb?

L'oreille du peuple s'est peut-être affinée depuis un quart de siècle.

Fussent-ils pathétiques, les textes ne percutent pas. Quant aux images pour l'œil... Le Cervin ni le géranium ne nous sont épargnés, ni le sourire Binacca d'une saine famille, ni le producteur d'aujourd'hui censé maîtriser la technique, ni le futur en trottinette dans la paix d'un beau jour.

La fin des « échanges »

Autrefois, dans une campagne électorale, on assistait à quelques beaux échanges. Aujourd'hui...

Les idéologies ont évolué, d'une part. Et, d'autre part, les délais d'imprimerie sont tels que le dernier tract d'un parti est composé avant que le premier de son adversaire soit distribué. Dans ces conditions, c'est Colin-Maillard.

D'où la nécessité d'instituer partout où c'est possible le débat contradictoire.

Ce devrait être la tâche non seulement de la radio et de la T.V., mais aussi de la grande presse d'information.

Publiez vos comptes!

La propagande électorale coûte incroyablement cher. De surcroît, certains partis — comme le parti radical, ce qui a inquiété même ses partenaires de droite qui tombent pourtant des milieux argentés — ont eu les moyens de forcer la note.

Il devient donc nécessaire pour la clarté démocratique

a) d'interdire à tout magistrat en fonction de solliciter, sous quelque forme que ce soit, de « généreux » donateurs;

b) d'obliger les partis à publier leurs comptes: recettes et dépenses.

Pour la clarté démocratique, ce serait finalement plus important que le règlement sur le format des listes et la couleur de l'encre d'imprimerie

La marche du journal

Eh bien! merci, il marche. Nous avons atteint notre premier objectif: assurer par les premiers numéros l'après-lancement. C'est chose faite.

Il s'agit maintenant de passer à la deuxième étape (et d'amorcer la troisième), c'est-à-dire donner au journal une assise solide (et assurer son efficacité par une large diffusion).

Alors, faites connaître « Domaine public » et le II 155 27.

Mais votre collaboration, vos remarques, vos critiques nous seront tout aussi précieuses. Alors, faites-vous connaître à « Domaine public »!

« Domaine public » est en vente dans les principaux kiosques des grandes villes de Suisse romande. Pour l'abonnement, le II 155 27.

Gaston Cherpillod (que nos lecteurs connaissent ou subodorent dans certains articles) parlera à Pully, mardi 10 décembre, à 20 h. 30, au Foyer de la Maison pulliérane, de « L'Univers social de Ramuz ».